



*Monsieur Jean-Paul BAILLY
Président de la Poste
44 boulevard de Vaugirard
75757 PARIS CEDEX 15*

Aubervilliers, le 14 août 2013

Monsieur le Président,

Nous avons été informé par la direction de l'enseigne la Poste de Seine-Saint-Denis de la fermeture définitive du bureau de poste situé à Aubervilliers, dans le quartier Vilette-Quatre Chemins, au 2 rue Ernest Prévost. Cette décision fait suite à plusieurs périodes de suspension du service, en relation avec des nuisances diverses et une insalubrité croissante subie ou constatée dans les locaux de la Poste et dans l'ensemble du bâtiment. Il est probable que les difficultés et les dysfonctionnements rencontrés dans la gestion locative de l'immeuble ont aggravé la situation.

Quoiqu'il en soit, une rénovation importante ayant été réalisée il y a quelques années, l'absence d'alertes précises de la part des responsables locaux de votre entreprise, accroissent l'incompréhension d'une telle mesure par les habitants et les élus de la Ville.

Nous sommes également surpris que dans les raisons pour l'instant officieusement invoquées pour cette fermeture, il soit fait référence à une décision d'une instance paritaire qui contre-indiquerait, même sous condition de travaux, le réinvestissement des anciens locaux pourtant ouverts dans le quartier depuis 1945.

Le quartier desservi accueille plus de 10 000 habitants dont une proportion importante de personnes âgées, parfois à la mobilité réduite. L'accès au bureau des Quatre Chemins à Pantin est distant et parfois laborieux. Si les dispositions provisoires peuvent être acceptées par la population, la fermeture définitive, si elle se confirme, doit être accompagnée d'une solution alternative immédiate à proximité de l'ancien bureau.

Depuis plusieurs semaines, en relation avec Régis Meunier, Directeur de l'enseigne la Poste de Seine-Saint-Denis, et Délégué départemental de votre groupe, nous nous efforçons de mettre à disposition de vos services des locaux disponibles dès maintenant moyennant quelques travaux, au 17 rue des Postes, à proximité donc de votre implantation actuelle.

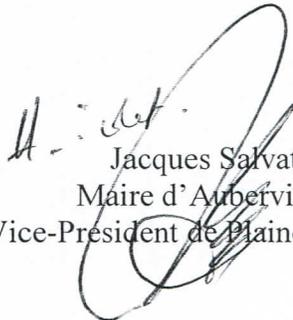
Le 2 septembre prochain, une visite conjointe de vos services et de ceux de la Ville, devra confirmer la réalité d'une telle solution et déterminer les conditions logistiques et financières de sa mise en œuvre.

Pour ma part, je suis convaincu de cette possibilité à laquelle je m'attelle depuis plusieurs semaines. Nous connaissons votre attachement aux services publics, nous le partageons, je sollicite donc votre aide pour une issue favorable, une exécution rapide des travaux

d'aménagement nécessaires, et enfin l'organisation d'une réouverture des services essentiels à la population.

Par ailleurs, nous avons été sollicité avant cet épisode et cette décision de fermeture pour une relocalisation définitive d'un bureau de poste dans un endroit plus conforme à vos objectifs professionnels et au respect des conditions de travail de vos salariés. Nos services ont recensé des lieux possibles et des propositions concrètes. Celles-ci, en tout état de cause, ne pouvant intervenir que dans quelques années, un calendrier pourra être établi si nous entamons ce partenariat.

Monsieur le Président, j'espère pouvoir compter sur votre soutien et le communiquer aux habitants du quartier pour atténuer leur désarroi.


Jacques Salvator
Maire d'Aubervilliers
Vice-Président de l'aine Commune

